

Pour les anciens adhérents si vos coordonnées n'ont pas changé, il vous suffit de préciser Nom et Prénom.

Date d'inscription: / /

N°

1- Identification de l'adhérent :

- **Renouvellement** :

Mme **Mlle** **M.** Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Né(e) le _____ Profession _____

Tel fixe _____ Portable _____

E-mail (en majuscules SVP) : _____ @ _____

Comment avez-vous connu l'association ? :

.....

2-Formule

<input type="checkbox"/> Formule Complète 70€*	<input type="checkbox"/> Formule découverte 30€*	<input type="checkbox"/> Formule Parkour 70€
Adhésion + Licence + Assurance Formation aux échasses Entraînement en salle Accès aux compétitions Balades/Sorties	Adhésion + Licence + Assurance Découverte des échasses Balades/Sorties Accompagnement aux compétitions	Adhésion + Licence + Assurance Accès à la Halle des sports Aux modules Trampolines Accompagnement dans la pratique
Location matériel à l'année : -50kg: 90€ +50kg: 120€	Location matériel à l'année : -50kg: 90€ +50kg: 120€ ou Location: 5€/sortie Carnet de 15 locations à 50€	

*Frais d'adhésion hors frais de location de matériel

Enfant à partir de 9-10 ans

- Entraînement le samedi à la Halle des sports du Cres de 17H à 18H30: 45min de parcours/trampoline ; 45min d'échasses ;
- Sorties / Balades soit les mercredis soit les dimanches (en fonction des adhérents) (1x fois par mois)

Ado/Adulte +14ans

- Créneau fixe les jeudis soir 19H30 à St Gely du fesc : marche/course sur une distance/parcours définie
- Proposition de créneaux en fonction des adhérents
- Entraînement les lundis à la Halle des sports du Cres de 17H à 19H00: Fitness intensif / Entraînement / Perfectionnement
- Sorties / Balades soit les mercredis soit les dimanches (en fonction des adhérents)

3-Règlement:

Formule	
Location matérielle	
Carnet de locations	
Renouvellement adhésion* = -10% - Si vous renouvelez pour la troisième année -20% et pour la quatrième année - 25%	
TOTAL	

*Valable uniquement sur la formule Complète

- Paiement en espèce
- Paiement par chèque
A l'ordre de : Risers du 34
- Virement bancaire
ASS RISER DU 34
BANQUE : 16607
GUICHET : 00240
COMPTE : 68121425923
CLE : 11

FR76 1660 7002 4068 1214 2592 311
BIC CCBPFRPPPPG

Je m'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur de l'association Riser du 34, dont je reconnais avoir pris connaissance (sur le site internet ou sur simple demande par mail à contact@riserdu34.fr).

En cas de résiliation volontaire ou non de mon adhésion (motif justifié par les dirigeants), l'association ne rembourse ni la cotisation annuelle, ni le montant de l'assurance.

J'autorise irrévocablement l'association Riser Du 34 à conserver, publier, diffuser, reproduire, représenter ou exploiter toutes prises de vue opérées dans le cadre de son activité sur lesquelles j'apparaîtrais et cède gracieusement à ladite association les droits ci-dessus cités.

Les informations qui précèdent sont indispensables au traitement de votre adhésion à l'association. Conformément à l'article 36 alinéas 1 de la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de communication et de rectification de ces informations.

Nom Prénom:

Signature:

DOSSIER D'INSCRIPTION

Pour un traitement rapide et efficace de votre adhésion, vérifiez que votre dossier d'adhésion soit complet.

J'ai :

- Renseigné correctement tous les champs.
- Signé le bulletin d'adhésion.
- Un certificat médical (*pour la pratique des échasses urbaines / trampoline*).
- Pour les enfants : rempli l'autorisation parentale
- Effectué mon règlement

Votre adhésion contribue au développement de l'association et du loisir dans la région de l'Hérault.

L'association Riser du 34 est une association de soutien et d'accompagnement aux pratiques artistiques et sportives.

Composée uniquement de bénévoles, elle vit principalement de prestations et représentations de ses différents axes.

L'objectif est le partage collectif des connaissances, partant du postulat que chaque personne peut apporter ses connaissances et compétences au service du collectif.

Adhérer à l'association, c'est adhérer à ses valeurs :

Mutualiser les moyens : L'investissement dans les prestations payantes sert au compte commun et permet de financer les différentes actions de l'association. (Par exemple, une animation peut servir à financer l'achat de matériel d'entraînement), tout comme le paiement de sa cotisation.

Partager et s'entraider : apporter ses connaissances pour en recevoir. Donner du temps bénévole, dans la mesure du possible au service des autres axes de l'association.

Le projet de l'association est d'organiser une manifestation regroupant l'ensemble de ses axes, sous forme de festival multiculturel. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.